ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

mutuelles

Question écrite n° 5445

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le rôle des mutuelles dans le financement des dépenses de santé. Les prestations des mutuelles ont progressé en valeur constante de 4,5 % au cours des dix dernières années tandis que celles de la sécurité sociale n'ont augmenté que de 2 %. Ces mutuelles demandent donc l'engagement de la sécurité sociale afin de maintenir l'équilibre financier compte tenu des augmentations des dépenses et des économies attendues. Le risque est en effet réel de voir remis en cause l'égal accès au système de santé des plus démunis, telles les personnes victimes de l'effet de seuil de la couverture maladie universelle. En conséquence, il lui demande ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : M. Damien Alary
Circonscription : Gard (5e circonscription) - Socialiste
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 5445
Rubrique : Économie sociale
Ministère interrogé : santé
Ministère attributaire : santé

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 28 octobre 2002, page 3846
Question retirée le : 27 avril 2004 (Fin de mandat)